Séance du 04/06/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 223
Dossier : 180382

Politique : *Bien grandir dans ma ville*
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Direction en charge : Education et Petite Enfance
Objet : Centre de loisirs sans hébergement de la Perrotière - Convention avec LES FRANCAS - Eté 2018 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 25/05/2018
Compte rendu affiché le : 05/06/2018
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, Mme Pascale LACOUR, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 14 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Florent PIGEON (Présent de la question 1 à la question 54 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présent de la question 1 à la question 93 du projet de l'ordre du jour.), Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, Mme Raphaëlle JEANSON (Présente de la question 1 à la question 91 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (Présent de la question 1 à question 93 du projet de l'ordre du jour.), Mme Geneviève ALBOUY (Présente de la question 1 à la question 93 du projet de l'ordre du jour.), M. Lionel SAUGUES (Présent de la question 1 à la question 93 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :
M. Gilles ARTIGUES (pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON) M. Denis CHAMBE (pouvoir à M. Jean-Jacques PAUZON) M. Lionel BOUCHER (pouvoir à Mme Marie-Camille REY) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) M. Patrick NEYRET (pouvoir à M. Georges ZIEGLER) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) Mme Marie-Hélène THOMAS (pouvoir à Mme Maryse BIANCHIN) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. Florent PIGEON) M. Gabriel DE PEYRECAVE (pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON)

Absents :

Politique : *Bien grandir dans ma ville*
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Délibération n° : 223
Dossier : 180382

Direction en charge : Education et Petite Enfance
Objet : Centre de loisirs sans hébergement de la Perrotière - Convention avec LES FRANCAS - Eté 2018 - Approbation.

□ Rappel et Références :
Le code de l'action sociale et des familles régit l'organisation des accueils collectifs des mineurs.

Le Projet Éducatif Local, voté en Conseil municipal du 7 décembre 2015, a fixé trois orientations principales :
– favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes,
– permettre de grandir dans un environnement sécurisé et épanouissant,
– rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur société.

Le Centre de loisirs municipal sans hébergement de la Perrotière répond à ces orientations.

Le Conseil municipal du 23 avril 2018 a validé l'organisation générale de ce centre de loisirs.

□ Motivation et Opportunité :
La Ville de Saint-Etienne organise depuis de nombreuses années un centre de loisirs sans hébergement au château de la Perrotière dont la régularité de fréquentation montre le besoin pour la population.

□ Contenu :
Les Francas mettent à disposition de la Ville, par convention, Madame Rosalie SANTOS, titulaire des qualifications nécessaires pour assurer la direction du centre de loisirs du 9 juillet au 27 juillet 2018.

La Ville de Saint-Etienne met à disposition de Madame Rosalie SANTOS un véhicule de type utilitaire pendant sa période de mise à disposition. Madame Rosalie SANTOS et l'association LES FRANCAS s'engagent à une utilisation strictement professionnelle du véhicule dans le cadre de la direction du centre de Loisirs.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 2.477,41€ dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2.477,41€					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver la convention de mise à disposition d'une directrice du Centre de loisirs par l'organisme «Les Francas» pour le mois de juillet 2018 et autoriser cette directrice à utiliser un véhicule municipal dans l'exercice de ses fonctions,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera annexé au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2018 Chapitre 012 Article 6218
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Samy KEFI-JEROME**